



**Académie de Normandie**

*Secrétaire académique  
CAEN*

Hugues Broustail,  
Principal  
Collège Dunois, Caen

*Secrétaire académique  
ROUEN*

Joël Delhopital,  
Proviseur  
Lycée Decrétois, Louviers

*Secrétaire départemental  
27*

Adrien Moncombe,  
Principal  
Collège Anquetin Etrepagny

*Secrétaire départemental  
76*

Sylvain Caron,  
Principal  
Collège les Hauts du Saffrimebec,  
Pavilly

*Adresse académique*  
[snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)

## Réunion du 29 avril à la DSDEN de Seine-Maritime concernant la réouverture des collèges à partir du 18 mai

*Personnes présentes : M. Olivier WAMBECKE, IA-DASEN - M. Michaël DECOOL, IA-DAASEN, M. Michaël MERLIN, PVS 76 - M. Pierre BOUHO, Directeur général adjoint des Services du Conseil départemental de Seine-Maritime, M. Benoît PROUST, Directeur adjoint pour le fonctionnement des collèges - M. Patrick BEDEL, ID-FO - M. Sylvain CARON, SNPDEN-UNSA. Personne excusée : Mme Yvana LORRAI, Responsable de la Direction des collèges de Seine-Maritime*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie rappelle les informations communiquées par le Premier Ministre dans la perspective du déconfinement et de la reprise progressive des cours en collège notamment. L'objectif de la réunion est un échange entre les responsables des services du CD76 et les responsables des services de l'Education nationale.

Le protocole sanitaire complet, qui fixera le cadre national, sera diffusé par le Ministère de l'Education nationale le vendredi 1er mai.

### 1. Calendrier

- La réouverture progressive des collèges se fera à partir du 18 mai pour les niveaux 6ème-5ème, dans la limite d'un maximum de 15 élèves par classe.
- La reprise pour les niveaux 4ème-3ème pourrait être décidée fin mai pour début juin, mais elle est conditionnée au fait que tous les indicateurs soient au vert.
- Le Département de Seine-Maritime a diffusé une consigne à ses personnels pour une reprise de leur service selon les dates suivantes :
  - ☑ agents de maintenance : à partir du lundi 4 mai pour des installations ou des travaux de préparation éventuels,
  - ☑ tous les autres agents : à partir du lundi 11 mai, avec une mission essentiellement centrée sur le nettoyage et la préparation des locaux en fonction des besoins de chaque établissement.

### 2. Matériel de protection sanitaire

- Le port des masques sera obligatoire pour tous les collégiens, ainsi que pour les personnels. Ils seront fournis aux collèges par l'Inspection académique en nombre suffisant pour les élèves n'en ayant pas et pour tous les personnels de l'Education nationale. Les élèves devront également porter un masque dans les cars de transport scolaire.
- 120000 masques ont été commandés par le Département de Seine-Maritime 76 et seront distribués aux agents du Département avant la reprise des cours. Le CD 76 préconise qu'ils soient stockés à l'accueil de l'établissement et distribués par les agents d'accueil à leurs collègues.

### 3. Restauration

- La collectivité communiquera rapidement des recommandations concernant la demi-pension. Le service s'inscrira bien évidemment dans le cadre du protocole ministériel. Dans ce domaine, même si chaque établissement garde son autonomie, le Conseil départemental préconise, sans les imposer, les mesures suivantes :
  - la prise des repas dans le restaurant scolaire,
  - un marquage au sol au niveau de la file d'attente du self-service pour faire respecter la distanciation entre élèves,

- une neutralisation d'une place sur deux dans les réfectoires (en quinconce) de manière à espacer les élèves,
- des menus-modèles pour la première semaine ont été conçus en collaboration avec les services techniques et seront diffusés à tous (ils ont pour seul but d'aider les équipes dans l'élaboration des repas),

#### 4. Nettoyage et désinfection

- Monsieur BOUHO précise que tous les protocoles de nettoyage et d'entretien du CD76 ont été validés en début d'année 2020 par la DPP (Services de l'Etat) et que les stocks de produits de désinfection dont disposent déjà les établissements sont adaptés. Des commandes seront sans doute à prévoir pour ne pas manquer de ces produits.
- Monsieur DECOOL insiste sur le fait que l'utilisation des salles de sciences expérimentales notamment devra constituer un point de vigilance : la désinfection y sera particulièrement importante et les manipulations par les élèves seront sans doute à proscrire.
- Les représentants des chefs d'établissement expriment leur inquiétude concernant la fréquence des désinfections à réaliser, sachant que la charge de travail habituelle est déjà lourde pour les agents. Les responsables du Département s'engagent à tout mettre en œuvre pour que les équipes soient complètes. A ce jour, aucun personnel du Département n'a manifesté à la collectivité son refus de reprendre le service.
- Les agents contractuels qui étaient en poste dans les établissements ont été reconduits en cas d'un non-retour programmé du/de la titulaire.
- Les services du Département pourront éventuellement assurer un rôle de conseil pour les services d'intendance qui le demanderont.

#### 5. Transports scolaires

- Les représentants du CD76 se disent conscients des nombreuses interrogations mais rappellent que les transports scolaires relèvent de la compétence de la Région.
- Monsieur BOUHO précise que concernant le transport des élèves en situation de handicap, le service s'effectuera sûrement en mode dégradé pendant les premières 48-72h avant de s'adapter au fonctionnement de chaque établissement et de revenir à la normale.
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie rappelle que la distanciation sera très certainement appliquée dans les transports scolaires, même si les élèves porteront un masque. Ce point fera sûrement l'objet d'une préconisation dans le protocole ministériel.

Les représentants de la collectivité se tiennent à la disposition des équipes de direction dans cette phase de préparation de la réouverture des établissements.

Monsieur BOUHO informe par ailleurs que les dépenses dans le cadre du dispositif CRED liées à des activités éventuellement non réalisées, ainsi que les utilisations des DGF - sur lesquelles peuvent se questionner les gestionnaires et les ordonnateurs, en lien avec les agences comptables - feront l'objet d'une communication prochaine de la collectivité aux directions d'établissements.

Les responsables des deux institutions souhaitent bon courage aux équipes de direction dans le travail de préparation de la réouverture.

Sylvain Caron  
Secrétaire départemental 76  
SNPDEN-UNSA